



PUBLIC - PREREQUIS

- Demandeurs d'emploi – jeunes ou adultes
- Pré-requis : maîtrise des savoirs de base
- Sur prescription des structures d'accueil (Pôle emploi, Mission Locale, Cap Emploi)

OBJECTIFS

- Découvrir les Métiers du Bâtiment (gros et second œuvre)
- Consolider ou acquérir quelques fondamentaux techniques, savoirs de base
- Valider son projet professionnel et les amener vers un secteur déficitaire en main d'œuvre qualifiée
- Se préparer à intégrer une formation qualifiante ou diplômante ou intégrer directement une entreprise (avec ou sans formation spécifique)

CONTENUS

- Découverte des métiers du Bâtiment et de l'environnement de l'entreprise
Connaître le monde du bâtiment, ses différents métiers, organisations, type d'entreprise.
- L'environnement du travail, se repérer dans l'équipe professionnelle, dans l'entreprise
- Informatique de base pour recherche simple
- Hygiène et sécurité, éco-conduite au quotidien, entretien matériel et locaux, PRAP
- Technique de recherche d'emploi (CV, lettre motivation, ciblage d'entreprise, prise de RV, répondre aux offres, savoir se présenter et se comporter en professionnel, gérer ses démarches, évaluer ses actions, simulation d'entretien)
- Règles de sécurité et prévention lors du travail en hauteur, Port d'EPI, SST
- Stages de découverte métiers en entreprise
- Mathématiques, Français, Histoire de l'art

MODALITES D'ORGANISATION

- Lieu : **Plateforme BTP SARLAT – La Borie – ave Joséphine Baker – 24200 SARLAT**
- Dates : Démarrage 03/04/2017
- Equipe pédagogique : Enseignants, Professionnels et Formateurs
- Alternance formation en centre et Stages en entreprise
- Au regard de l'individualisation du parcours, la durée moyenne est évaluée à 231 heures dont minimum 3 semaines en entreprise sous forme d'1 ou plusieurs stages.

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

- Evaluation individuelle finale : Validation du projet professionnel avec orientation vers une insertion directe, formation, contrat en alternance ...
Décision confortée, par l'avis de professionnels suite stages entreprises.
- Suivi et encadrement pédagogique en milieu professionnel
- Bilan et décision d'orientation argumentée, en concertation avec la structure d'insertion concernée.

REMUNERATION ET PROTECTION DES STAGIAIRES

Chaque stagiaire non affilié à un régime de sécurité sociale bénéficiera d'une couverture sociale

Un représentant des stagiaires sera élu pour la durée de l'action

La présence est obligatoire pendant toute la durée de la formation, contrôle de l'assiduité

Rémunérations possibles (vérifier auprès de son référent Pôle Emploi et/ou mission locale)

Stage financé par la Région Aquitaine

NOUS CONSULTER

Frédéric SUIRE Tél. : 06.59.47.84.50

f.suire@agirconcepts.com